

mondial d'alimentation. Nous sommes déçus de ce que le gouvernement n'ait pas réussi à alimenter des régions extrêmement critiques comme la bande de Gaza et le Biafra. Si les agences multilatérales sont incapables d'agir, le gouvernement devrait alors consentir à élaborer un accord bilatéral destiné à soulager la détresse.

L'essence de l'aide alimentaire aux fins du progrès international consiste à donner la haute priorité à l'accroissement des denrées alimentaires dans les nouveaux pays en voie de développement. Il faudra plusieurs dizaines d'années pour atteindre cet objectif. Le Canada devrait être le premier à persuader les autres pays de dresser des inventaires des denrées alimentaires essentielles. Cette initiative devrait être prise dans le cadre des agences multilatérales telles que le Programme mondial d'alimentation ou l'OAA.

A propos des prix minimums, nous avons fait la déclaration suivante:

Nous recommandons que la loi sur la stabilisation des prix agricoles soit mise à jour et qu'on fasse intervenir nos connaissances accrues sur les seuils de rentabilité de la production quant aux produits visés par la mesure législative.

Nous avons discuté des versements à l'acre et nous avons dit:

Les versements à l'acre, comme les avances en numéraire, ne sont pas des solutions définitives au problème fondamental des cultivateurs. Cependant, il faut les considérer comme un moyen éprouvé de combler le manque de revenus, et laisser les cultivateurs entièrement libres de choisir le programme de diversification le mieux adapté à ses besoins.

A propos des transports, nous avons dit:

Comme l'acheminement des céréales dans l'Ouest du Canada pose sans arrêt des problèmes qui causent des difficultés, des ennuis et une perte financière aux cultivateurs, nous recommandons que l'on établisse une autorité centrale de coordination chargée de diriger l'acheminement des céréales.

Cet automne, l'entreposage a été pour les cultivateurs de l'Ouest un problème capital. Il est difficile d'évaluer ce qu'il en coûte aux cultivateurs qui s'efforcent d'emprunter de l'argent pour entreposer la récolte de cette année. A propos de l'entreposage, nous avons déclaré:

Nous recommandons que les fonds dépensés par le Trésor fédéral, en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé, aux fins d'entreposage des céréales soient divisés entre l'entreposage commercial et l'entreposage agricole sur la base de 6c. le boisseau par an.

● (4.30 p.m.)

Le gouvernement doit s'atteler à ces tâches s'il veut pouvoir dire qu'il a fait ce qui était à la fois possible et nécessaire. Plus précisément, je lui demande d'en venir à une entente franche, pratique et fondamentale avec notre principal concurrent, les États-Unis. La crise actuelle indique que cette entente amorcerait le rétablissement souhaitable. Monsieur l'Orateur, c'est ici je pense qu'est le nœud d'un de nos plus graves problèmes. Si nous avons de vastes stocks de céréales dans l'Ouest du

[M. Southam.]

Canada et si nous avons perdu des débouchés, c'est à cause de la dérogation provisoire à l'Arrangement international sur les céréales. Au retour de la négociation Kennedy à Genève, nos autorités ont été accueillies dans l'Ouest par les titres du *Leader* de Regina selon lesquelles les Américains avaient inondé le marché japonais de blé à 22c. le boisseau au-dessous du prix minimal. Je comprends parfaitement les réactions de nos concurrents: l'Argentine, la France et l'Australie qui, en voyant une grande puissance comme les États-Unis profiter de l'accord sur le blé, en ont immédiatement fait autant.

Cependant, le Canada est resté honnête 18 mois encore, mais en avril dernier, notre ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a informé la Chambre qu'il avait demandé à la Commission du blé de commencer à pratiquer des rabais sur les marchés mondiaux. Cette décision a bouleversé les pays occidentaux membres de l'organisme, pour qui c'était le comble. Voilà exactement ce que nos amis d'outre-frontière voulaient, et en moins de deux semaines, ils nous montraient du doigt. On cria haro sur le Canada et la France, alors qu'en fait, c'étaient nos voisins du Sud qui avaient ouvert le bal.

Permettez-moi de faire une suggestion personnelle tirée de mon expérience d'il y a quelques années, alors que j'avais l'occasion de m'occuper de questions similaires: le premier ministre (M. Trudeau), le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) ou le ministre d'État de qui relève la Commission canadienne du blé (M. Lang) devraient peut-être se rendre incognito aux États-Unis pour s'entretenir avec leurs homologues à huis clos sans la radio, ni la presse, ni la télévision. Ce n'est pas que nous soyons anti-Américains mais à mon avis, nous devrions être pro-Canadiens. Peut-être pourrions-ils s'entendre avant la prochaine conférence sur le prix minimal à fixer en vertu de l'Arrangement international sur les céréales. Si le prix de \$1.95½ n'est pas raisonnable et bon nombre des fermiers à qui j'ai parlé affirment que c'est là un niveau excessif, le minimum pourrait peut-être alors être fixé à un niveau plus réaliste, disons \$1.75, ce qui pourrait servir de point de départ.

Les importateurs savent bien que c'est au Canada qu'on trouve le meilleur blé du monde. Pendant 18 ans, en vertu de l'ancien accord sur le blé, nous avons donné satisfaction à nos clients et nous étions considérés comme d'honnêtes courtiers; nos offres étaient justes et les céréales que nous produisions étaient de bonne qualité. En donnant le bon exemple aux nations importatrices et exportatrices du globe, nous devrions nous attirer un large secteur des marchés internationaux. Je